PROJETS S3 - EXPLIQUE AUX ETUDIANTS

Version rédigée de l'information faite le 5/10/16 à 8h.

1. GENERALITES

Le projet S3 concerne la production d'une application de moyenne envergure. Le travail au semestre 3 est <u>exclusivement</u> consacré au recueil des besoins, à l'analyse ainsi qu'aux choix techniques. Le travail au semestre 4 sera <u>exclusivement</u> consacré au développement, au test et à la livraison de l'application (dans l'idée, le développement pourrait être réalisé au S4 par une autre équipe sur la base des livrables produits au S3). Une note intervient à chaque semestre, dans le module consacré au projet. Une réunion concernant l'organisation pour S4 aura lieu ultérieurement.

2. ELECTION D'UN CHEF DE PROJET ET DESIGNATION D'UN ENSEIGNANT TUTEUR

Après attribution des projets, un enseignant tuteur, faisant partie des enseignants du département, est affecté à chaque projet. Ses coordonnées sont transmises au groupe de projet ainsi qu'au client. Chaque groupe désigne un chef de projet parmi les étudiants qui le composent et communique son identité à l'enseignant tuteur du projet, ainsi qu'à Cécile Metge.

Le chef de projet, outre le fait d'assurer la coordination du travail au sein du groupe, est la seule personne du groupe autorisée à communiquer au nom du groupe, avec le client ou le tuteur.

Le chef de projet et l'équipe doivent respecter les instructions fournies par les différents intervenants qui interviennent sur les projets en général (notamment M. Occello, Rotteleur et De Sauza) et d'un point de vue théorique, ainsi que celles provenant de leur tuteur afin de satisfaire leur client.

3. DEROULEMENT AU SEMESTRE 3

Client

Le client joue un rôle primordial dans le projet dans la mesure où il exprime le besoin de l'application à produire et en sera le premier utilisateur. Le groupe de projet devra donc travailler en étroite collaboration avec lui afin que la réalisation de l'application puisse être menée à son terme.

Cela passe par la prise de rendez-vous physiques, à l'initiative du chef de projet, ceci afin de :

- faire un premier recueil des besoins fonctionnels
- finaliser et valider le recueil des besoins
- établir et valider le cahier des charges
- présenter les choix techniques

Chaque réunion avec le client donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu de réunion en bonne et due forme, envoyé au client (ainsi qu'à l'enseignant tuteur) très rapidement après la réunion.

La première réunion devrait avoir lieu dans les 2 semaines qui suivent l'attribution des projets (sauf cas particulier qui devra être exposé par le chef de projet à l'enseignant tuteur), en vue de son bon déroulement. Au moins 4 sollicitations du client doivent avoir lieu au cours du semestre (cela prend idéalement la forme de réunions physiques avec le client. S'il n'est pas disponible, le groupe tient le client informé des avancées à au moins 4 reprises).

Le Chef de Projet est chargé de communiquer l'ensemble des dates de réunion, l'ensemble des CR de réunion à l'enseignant tueur.

Enseignant tuteur

Le rôle du tuteur est de constater l'avancement régulier du travail tout au long du semestre.

Cela passe par la transmission, par le chef de projet, des compte-rendus de réunions avec le client (dont le tuteur est informé, mais auxquelles il n'est pas obligé d'assister). Il reçoit également l'intégralité des livrables qu'ils soient intermédiaires ou finaux.

Cela passe également par l'organisation de points réguliers, toujours à l'initiative du chef de projet, permettant à l'enseignant tuteur de prendre connaissance des principaux éléments du recueil des besoins, du cahier des charges et des choix techniques.

Au moins 4 réunions courtes (environ 15 minutes) avec l'enseignant tuteur doivent être planifiées au cours du semestre.

<u>Remarque</u>: Lorsque le client est un enseignant du département, c'est également celui-ci qui joue le rôle de tuteur. Les points réguliers avec l'enseignant tuteur deviennent alors redondants avec les réunions "client".

N.B.: A défaut de prise d'initiative du chef de projet pour organiser une réunion ou diffuser des informations au client, l'enseignant tuteur devra intervenir. Cela est d'autant plus important pour les projets dont le client est extérieur à l'IUT, situation dans laquelle une réunion doit être organisée dans les 15 jours suivants le début du projet. Bien évidemment, toute intervention de l'enseignant tuteur se traduira par une sanction dans l'évaluation finale du travail.

Livrables (cf. calendrier)

Quatre livrables sont attendus au cours du semestre :

- livrables « analyse »
 - Les consignes concernant le fond et la forme de ces documents seront données par Michel Occello au cours du module M3301 (organisé de manière transversale au projet).
- Livrables « conduite de projet »
 - Les consignes concernant le fond et la forme de ces documents seront données par Pierre Rotteleur, au cours de séances dédiées ayant lieu en début de semestre 3

Soutenance

La soutenance intervient en fin de semestre. Elle prend la forme d'un oral de 20 minutes, suivies de 10 minutes de questions (total 30 minutes max). Le jury est composé d'au moins 2 personnes, parmi lesquelles le client, l'enseignant tuteur ainsi qu'un enseignant supplémentaire, aptes à juger tant le fond que la forme.

Lors de la soutenance, le groupe doit :

- rappeler brièvement le contexte du projet (qui est client, quel est le besoin)
- présenter les éléments les plus pertinents de l'analyse effectuée
- Présenter la solution technique retenue pour S4 (preuve que la réalisation peut débuter), en s'appuyant sur un schéma d'architecture logicielle globale du projet qui permette une explication en 'zoom avant'.

Evaluation

L'évaluation intervient à plusieurs niveaux, l'ensemble permettant d'établir une note (qui peut être individualisée en cas de déséquilibre manifeste dans le groupe)

- Les livrables
 - le fond de la partie « analyse » (recueil des besoins, cahier des charges) est évalué par Michel Occello
 - le fond de la partie «conduite de projet» (suivi des coûts, planning, outils) est évalué par Pierre Rotteleur
 - o la forme générale et la qualité de l'écrit sont évaluées par Guillaume De Sauza.

- Le travail, le niveau, la régularité et la pertinence du travail sont évalués par l'enseignant tuteur sur la base des points réguliers avec le groupe projet, des compte-rendus de réunions avec le client, et l'avis pris auprès du client lui-même. L'évaluation du travail tiendra compte d'un tableau de suivi détaillé rempli par les étudiants présentant de manière chiffrée l'investissement de chacun pour chaque phase.
- La soutenance:
 - les membres du jury évaluent la pertinence du fond et de la forme.

4. SEMAINE DE TRANSITION

Une semaine bloquée dédiée aux projets a lieu entre les 2 semestres.

Si le travail réalisé est jugé convaincant au terme du semestre 3, le groupe projet peut débuter immédiatement la réalisation. Dans le cas contraire, cette semaine est exclusivement consacrée à la finalisation de l'analyse/conception de l'application, en lien étroit avec le client, l'enseignant tuteur et Michel Occello.

5. CALENDRIER DES PROJETS

Jeudi 22 septembre 2016

Diffusion des sujets de projets aux étudiants

o Vendredi 30 septembre 2016

Affectations définitives des étudiants sur les projets : début du travail

Vendredi 21 octobre 2016

Livrables intermédiaires pour suivi de projet : Gantt à jour, suivi des coûts et un descriptif de l'approche documentaire. Ces documents seront à remettre à M. Rotteleur, et à votre tuteur de projet sous la forme de mail avec documents consultables

Rentrée des vacances de Toussaint

En M3301: Délivrables "Besoins Fonctionnels" - Charges d'Utilisation, Charge du système, Cas d'utilisation

o Vendredi 25 novembre 2016

Livrables intermédiaires pour suivi de projet: Gantt à jour avec un suivi des coûts

Vendredi 9 décembre 2016

Remise d'un plan de travail au tuteur (Cahier des charges comprenant recueil des besoins, une analyse théorique du problème posé, avec des méthodes adaptées, une étude des solutions techniques)

Rendu du CdC en M3301

Jeudi 15 décembre 2016

Soutenances de projets S3: Présentation orale par groupe du Cahier des charges (Introduction des objectifs, du recueil des besoins, de l'analyse et des choix techniques)

Semaine du 09 janvier 2017

Semaine bloquée dédiée à l'avancée du travail : la phase de développement (début officiel des projets S4)